

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les parlementaires en première ligne de la lutte contre les flux financiers illicites sur la voie de la reprise après COVID-19

La réunion continentale annuelle de l'APNIFFT démarre aujourd'hui à Dakar pour offrir aux parlementaires une plateforme pour dialoguer avec des experts et des praticiens dans le domaine des flux financiers illicites.

Dakar, 27 Septembre 2021 – Le Réseau de Justice Fiscale en Afrique (RJFA) et le Forum Civil ont officiellement lancé aujourd'hui la réunion continentale annuelle 2021 sur les flux financiers illicites et la fiscalité (APNIFFT) à Dakar, au Sénégal sous le thème : « *Les députés en première ligne : Réduire les FFI sur la voie de la reprise après Covid-19.* »

D'importantes ressources nationales, acquises de manière illicite et canalisées hors d'Afrique, constituent un défi pour le développement du continent. Mettre un terme aux entrées et sorties d'argent provenant du blanchiment d'argent, du crime organisé, de la corruption et d'autres crimes contribuerait de manière significative à la croissance économique et fournirait l'espace fiscal dont l'Afrique a tant besoin pour financer ses besoins de développement. Selon le rapport 2020 sur le développement économique en Afrique de la CNUCED, l'Afrique perd environ 88,6 milliards de dollars, soit 3,7 % de son produit intérieur brut par an, en raison de la fuite des capitaux.

La réunion continentale annuelle vise à souligner le rôle important que jouent les parlementaires en contribuant à l'effort collectif de lutte contre les FFI. Au cours des trois jours suivants, des parlementaires de toute l'Afrique discuteront de la manière dont la lutte contre les FFI peut contribuer au financement de la reprise économique de l'Afrique et tireront des exemples de réussite de divers pays en matière de lutte contre les FFI.

Lors de la cérémonie d'ouverture du lancement, le Dr Khanyisile Tshabalala, président de l'APNIFFT, a demandé aux membres ce que représentent 88,6 milliards USD dans leurs monnaies et pays respectifs : "J'entends souvent les Africains dire que le COVID-19 n'a pas tué beaucoup d'Africains, par rapport aux autres pays occidentaux. Nous ne réalisons pas, cependant, qu'il a tué notre économie. Les petites et moyennes entreprises sont l'épine dorsale de l'économie africaine et la plupart de ces entreprises sont mortes pendant le COVID. Que se passerait-il si ces propriétaires d'entreprises réalisaient aujourd'hui qu'ils sont les seuls à payer des impôts ? Une révolution commencerait".

Une équipe de parlementaires informés et équipés, capables d'élaborer ou de réviser les législations pertinentes et de surveiller l'exécutif sur la question des FFI, et une volonté politique accrue de réduire les FFI au niveau national, régional et continental seront les principaux résultats de cette réunion qui se poursuivra jusqu'au 29 septembre à Dakar.

Contacts : Bezawit Mekonnen, Responsable de la communication, Mail : bmekonnen@taxjusticeafrica.net